FOYER COOPERATIF

Le Foyer Coopératif du Collège Paul Bert participe
à la vie collective de l'établissement.

- Il organise diverses manifestations (tournois, futsal, tombola…).

- Il **permet l'achat de matériel** pour les différents ateliers du collège (jeux de société, matériel pour club arts créatifs ou le club nature, tableau pour jeux d'échec, achat de ballons pour le tournoi foot…).

- Il **participe financièrement aux diverses activités et sorties** ; en 2018−2019, le foyer a réduit le coût des séjours scolaires (Angleterre, Allemagne, Verdun) de 50 € pour chaque élève adhérent.

- Il **organise des sorties** au Cadran (pour assister à des spectacles de théâtre, de cirque, de musique …), au bowling (pour des parties entre élèves), aux matches de l'ALM basket, **gratuitement**, hors temps scolaire**, pour les élèves adhérents**, encadrés par des professeurs volontaires**.**

  Un agenda de ces sorties sera disponible sur l'ENT et affiché dans l'établissement dans le courant du mois de septembre.
  Les élèves adhérents seront invités à s'y inscrire dès la campagne d'adhésion terminée.





Pour permettre le financement de tout cela, diverses actions seront organisées dans l'année :

adhésion au foyer,

vente des photos de classes,

organisation d'une tombola ...

L'adhésion au foyer du collège n'est pas obligatoire, mais plus le nombre d'adhérents est important, plus l'aide du foyer l'est également.

Le tarif d'adhésion reste inchangé depuis 10 ans.

Tarif d'adhésion

tarif unique de 10 € par famille (pas par élève)
pour tous les élèves d'une même famille, frères et sœurs, scolarisés au collège.

M. Périssé, trésorier du Foyer Coopératif